



HAL
open science

CAHD - Centre Aquitain d'histoire du droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CAHD - Centre Aquitain d'histoire du droit. 2010, Université Bordeaux 4. hceres-02032337

HAL Id: hceres-02032337

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032337>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre aquitain d'histoire du droit
(CAHD-EA 503)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Bordeaux 4

Juin 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre aquitain d'histoire du droit

(CAHD-EA 503)

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université Bordeaux 4

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2010



Unité

Nom de l'unité : CAHD

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 503

Nom du directeur : M. Bernard GALLINATO-CONTINO

Membres du comité d'experts

Président :

M. Bernard TEYSSIER, université Paris 2

Experts :

M. Claude BLUMANN, université Paris 2

M. Jean-Claude HALLOUIN, université de Poitiers

Mme Corinne TEIXERA-LEVELEUX, université d'Orléans,

M. Francis MESSNER, université de Strasbourg

M. Guillaume DRAGO, université Paris 2

M. Frédéric STASIAK, université Nancy 2

M. Christian VALLAR, université de Nice

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Mme Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Loïc GRARD, Vice-président, Université Bordeaux 4



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

23 novembre 2009

La visite a comporté deux temps :

- 1- rencontre avec les membres du CAHD au nom desquels s'exprimait le Professeur Gallinato-Contino ;
- 2- rencontre avec les doctorants rattachés au CAHD.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Historique : le CAHD a été créé en 2006, dans le prolongement du Centre d'études et de recherches d'histoire institutionnelle et régionale.

Localisation géographique : Université Bordeaux 4, Pessac (Gironde)

Domaine : histoire du droit.

- Equipe de Direction :

Directeur : Bernard Gallinato-Contino

Conseil de gestion (11 membres)

Conseil scientifique (20 membres)

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	9	9
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	1	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0,5	0,5
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	22	8
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global

Le CAHD manifeste une incontestable volonté de développement qui se traduit, notamment, par l'affichage de nouveaux axes de recherche, à commencer par l'histoire de la justice, champ d'étude qui peut se révéler particulièrement fécond. Le potentiel scientifique est réel. Les traductions qui lui sont données laissent entrevoir des marges de progression.

- Points forts et opportunités :

- Une équipe sensiblement renouvelée au cours des dernières années.
- Un groupe cohérent de professeurs et de maîtres de conférences animés de la volonté de donner à leur équipe un élan nouveau.

- Points à améliorer et risques :

- Renforcer les coopérations établies par le CAHD avec les équipes de l'Université Bordeaux 4 travaillant sur les mêmes thématiques ou des thématiques voisines : droit de la vigne et du vin, droit social, justice.
- Renforcer les coopérations établies par le CAHD avec d'autres équipes d'histoire du droit en France et au-delà.

- Recommandations au directeur de l'unité :

- Prendre les initiatives nécessaires pour assurer le renforcement des coopérations visées au point précédent.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	8
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1 / (N1+N2)]$	
Nombre d'HDR soutenues	
Nombre de thèses soutenues	8
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	



3 • Appréciations détaillées

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Les champs de recherche explorés sont loin d'être dépourvus d'intérêt mais la production scientifique du CAHD dans des supports de publication à caractère national n'est pas d'une ampleur considérable.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Le CAHD gagnerait à renforcer le nombre de ses publications dans des revues de premier rang.

- Qualité et pérennité des relations contractuelles :

Le CAHD ne s'est pas encore résolument engagé dans la voie de la construction d'un réseau d'accords de coopération.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

- Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Les membres de l'unité doivent s'attacher à mieux affirmer leur place au-delà de Bordeaux et de sa région.

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Le CAHD rassemble un nombre de doctorants pertinent.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le CAHD est destinataire, depuis 2008, d'une subvention du Conseil régional.

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Le CAHD contribue aux travaux du comité aquitain d'histoire de la sécurité sociale et a entrepris des recherches à la demande du Premier président de la Cour d'appel de Bordeaux.

- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

La valorisation des recherches est assurée par le jeu – et dans le périmètre – des publications des membres du CAHD.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**
 - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Le CAHD est doté de statuts prévoyant la présence d'un conseil de gestion et d'un conseil scientifique. Le directeur est nommé sur proposition du conseil de gestion. Le tout ne manque pas d'intérêt et peut contribuer à la cohérence de l'équipe.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

L'animation scientifique de l'équipe trouve traduction dans l'émergence de nouveaux axes de recherche qui ne manquent pas de pertinence.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Les membres du CAHD sont impliqués dans les enseignements d'histoire du droit dispensés à l'Université Bordeaux 4. Ils contribuent à la structuration régionale de la recherche en ce qui concerne l'histoire du droit de la vigne et du vin et l'histoire du droit social.

- **Appréciation sur le projet :**
 - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet scientifique à moyen et long terme gagnerait à être conduit, sur les axes de recherche qui s'y prêtent, en coopération avec d'autres équipes de l'Université Bordeaux 4. Tel est le cas, entre autres, de l'histoire du droit social et de l'histoire de la justice.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Les moyens — qui ne sont pas considérables — sont, de façon classique, affectés aux dépenses documentaires, au financement de missions, au soutien à l'édition des meilleures thèses et à des vacances (pour l'élaboration et la mise à jour du site internet du CAHD).

- Originalité et prise de risques :

Les axes de recherche retenus sont pertinents mais ne possèdent pas un degré d'originalité tel qu'il serait spécialement nécessaire de le souligner.

- **Conclusion :**
 - Avis :

Equipe « rajeunie », qui « envisage avec enthousiasme l'avenir », à laquelle il faut souhaiter de parvenir à acquérir une visibilité scientifique d'envergure nationale.

- Points forts et opportunités :
 - Renouveau d'une partie de l'équipe.
 - Une réelle volonté de sortir d'un cadre par trop régional.



– Points à améliorer et risques :

Renforcer les coopérations avec : 1) les équipes de l'Université Bordeaux 4 travaillant sur les mêmes thématiques ; 2) les autres équipes d'histoire du droit en France et à l'étranger.

– Recommandations :

- Prendre les initiatives nécessaires pour donner traduction aux objectifs fixés au point précédent.
- Donner une plus forte visibilité éditoriale et scientifique à l'équipe.

Centre Aquitain d'histoire du Droit (CAHD)

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	B	B	B	B



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Centre Aquitain d'Histoire du Droit

Nous avons pris note des remarques de l'AERES relatives à l'évaluation du Centre Aquitain d'Histoire du Droit.

Si les enseignants chercheurs du laboratoire, dans leurs sphères d'activité, s'efforcent de développer des liens personnels indispensables au rayonnement de leur centre, l'équipe du CAHD œuvre aussi à l'établissement de liens institutionnels. Des coopérations existent déjà ; le CAHD s'emploiera à les renforcer à l'avenir, conformément à ses objectifs.

L'histoire de la vigne et du vin en offre la première illustration. Le CAHD fonctionne en collaboration étroite avec l'équipe du droit de la vigne et du vin rattachée au Centre d'Etude et de Recherche en Droit des Affaires et des Contrats (CERDAC). Nos deux centres ont organisé deux colloques en commun, élaborent conjointement un rapport annuel d'activité destiné à l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin et se partagent une subvention régionale. Le CAHD développe aussi des échanges avec les laboratoires de Bordeaux IV-droit, économie, gestion-qui s'intéressent à la vigne et au vin. Dans ce domaine, des liens nombreux existent avec les deux centres de recherche de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III : le CERVIN, laboratoire de géographie et le Centre d'histoire moderne et contemporaine. Des projets de coopération élargie sont envisagés. Il est prévu de monter un colloque international en histoire du droit de la vigne et du vin visant, notamment, à mieux localiser les chercheurs et les laboratoires étrangers avec lesquels il serait possible de collaborer. L'un de nos enseignants chercheurs a été chargé de développer des partenariats pédagogiques en M2 vigne et vin avec les Universités de Pecs et de Pampelune, ce qui, là encore, pourra offrir des opportunités en matière de recherche.

Concernant l'axe histoire du droit social, le Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale de Bordeaux IV nous propose de participer à ses projets de recherche. Nous recherchons actuellement une formule de partenariat. Des liens existent déjà avec l'Institut Régional du Travail (IRT) d'Aix-Marseille et le centre Maryse Carlin de Nice, sans parler du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale déjà évoqué dans le rapport de l'AERES.

Le domaine de l'Histoire de la justice est des plus prometteurs pour renforcer les coopérations. Il est le ferment des relations avec les juristes de notre Université et les acteurs du monde judiciaire. Les liens avec le Centre d'Histoire Judiciaire de Lille seront renforcés. Pour preuve, un grand colloque « Le prix de la justice » va se dérouler en mars 2010. Organisé par le CAHD, il réunira des chercheurs de plusieurs centres de Bordeaux IV : Institut de Sciences Criminelles, Centre d'Etude et de Recherche sur le Droit Administratif et la Réforme de l'Etat (CERDARE) et Groupe de Recherches Comparatives en Droit Constitutionnel, Administratif et Politique (GRECCAP), à côté de personnalités représentant l'ENM, l'ENAP et la Cour de Cassation. Des relations étroites existent avec la maison des

C.A.H.D.

Avenue Léon Duguit - 33608 Pessac CEDEX - téléphone 05 56 84 25 99 / 29 32 - télécopie 05 56 84 45 81
e-mail : cabd@u-bordeaux4.fr

Sciences de l'Homme d'Aquitaine avec laquelle a été montée une convention région, dans ce domaine de la recherche, qui a connu une suite favorable.

Enfin, avec l'histoire de la pensée juridique, dont le principal animateur vient de se voir allouer la prime d'excellence scientifique, les contacts personnels avec les juristes français spécialisés dans ce domaine sont très nombreux. Des relations institutionnelles sont envisagées. Cet axe a vocation à permettre au CAHD d'acquérir une dimension européenne. D'ailleurs, dans le cadre du prochain contrat quadriennal, un grand colloque international doit être organisé sur le thème : « L'histoire de l'enseignement du droit en Europe ».



Bernard GALLINATO-CONTINO
Directeur du CAHD



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Pessac, le 16 février 2010

Loïc GRARD

Vice-président chargé de la Recherche

Affaire suivie par : Cécile GIRARD

Téléphone : 05 56 84 25 61

Télécopie : 05 56 84 40 63

cecile.girard@u-bordeaux4.fr

Monsieur Jean-François DHAINAUT
Président de l'AERES
20, rue de Vincennes
75002 PARIS

Objet : Réponse de l'Université au rapport d'expertise AERES du Centre Aquitain au Droit (CAHD-EA n° 503)

Monsieur le Président,

L'Université s'associe en tout point à la réponse donnée par la direction du CAHD au rapport du comité d'expertise de l'AERES.

Les efforts du CAHD pour organiser sa recherche suivant quatre axes (vitivinicole, social, justice, pensée juridique) doivent être soulignés. La visibilité des ses travaux en ressortira grandie. L'Université soutient cette approche.

Méritent aussi une attention particulière les nombreux liens institutionnels noués avec des partenaires locaux et nationaux pour inscrire le CAHD dans un environnement favorable à son essor scientifique.

Vous confirmant que le développement durable d'une unité de recherche en histoire du droit dynamique, fait partie de la politique scientifique de l'établissement, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Loïc GRARD
Professeur de droit public
Vice-Président chargé de la Recherche